

Réf: Dossier N° : 003306

Avis de constitution

SOCIETE « ANGAMAN BUSINESS GROUP » en abrégé « ABG »

**Siège social: ABIDJAN COCODY RIVIERA CIAD EN FACE DE LA BNI
LOT :299 / II,OT :18 , 04 bp 1022 abidjan 02,**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mardi 25 mai 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mardi 25 mai 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ANGAMAN BUSINESS GROUP» en

**Objet: E-COMMERCE DES ARTICLES HOMMES ET FEMMES
DEVELOPPEMENT START-UP ET PRESTATIONS DIVERSES**

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN COCODY RIVIERA CIAD EN FACE DE LA BNI
LOT :299 / II,OT :18 , 04 bp 1022 abidjan 02,**

GÉRANT: ANGAMAN ASSANDE JULIEN AYMAR

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01772 du 25/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11690/GTCA/RC/2021 du 25/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

